# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 31 JUILLET 1886.

## VAPEURS.

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

**Entre New York et le Havre.**

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, P. d'Hauterive, samedi, 31 juillet
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 7 août.
LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 14 août.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 21 août
ST-LAURENT, Dardignac, samedi, 28 août.

**Prix du passage pour le Havre.**

Première cabine (vin compris) ....$80 $100 et $130
Deuxième classe .... $60
**Billets aller et retour à prix réduits.**

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

### COMPAGNIE BORDELAISE.

**Ligne Directe de New York à Bordeaux.**

Château Lafite, Château Yquem, Château Margaux, Château Léoville.

Le CHATEAU YQUEM partira de New York Samedi, le 24 juillet. Pour passages, s'adresser à L. A. FOURNIER, Agent, 177 rue Commune.
2juin—3mois MJS

### RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.

**ENTRE NEW YORK ET ANVERS**

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE,

**Prix d'automne et d'hiver.**

1re cabine, $60 à $75. Aller et retour, $110 à $125. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $80. Entrepont, à bas prix.

**Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,**
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
ED. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

### LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 4 aout à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager, partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine .... $40
Entrepont .... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

### MANDEVILLE ET COVINGTON.

LE STEAMER NEW CAMELIA,

A partir du 11 mai 1886, partira de Milneburg à l'arrivée du train du Louisville and Nashville Passenger Depot rue du Canal.
Lundi et Jeudi, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing à .... 1 p. m.
Mardi, vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, le samedi allant jusqu'à Old Landing à .... 4 p. m.

EXCURSIONS.

Mercredi, pour Mandeville et Old Landing à .... 8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing à .... 7 a. m.
Mercredi, pour Mandeville et Madisonville .... 6 p. m.
Dimanche, pour Madisonville directement à .... 6 p. m.

RETOUR.

Le steamer part de Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à .... 5 a. m.
De Old Landing les mardis et vendredis à .... 6 a. m.
De Old Landing les mercredis et dimanches à .... 3 p. m.
**Les eaux et le temps le permettant.**
Les jours d'excursion le prix, aller et retour sera de $1. Enfants moitié prix.
Fret reçu tous les jours au dépôt du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.
9 mai—

### MANDEVILLE.

—LE—

## Steamer Bassie M.

Fera des voyages entre MANDEVILLE et le WEST END à partir du **Dimanche, 25 juillet 1886.**

—Route—

**QU'A MANDEVILLE**

et quittera le WEST END à l'arrivée des trains, comme suit:

**Excursions:** Trains
Dimanche, un voyage aller et retour, 8½ A. M.
Lundi, 4 P. M.
Mardi, Mercredi, Jeudi, deux voyages, 8 A. M.
Vendredi et Samedi, 4 P. M.

**De retour, il partira de Mandeville:**
Dimanche 5 h. P. M.
Lundi 7 P. M.
Mardi, Mercredi, Jeudi, deux voyages 12 M.
Vendredi et Samedi 7 P. M.
Le temps et le lac le permettant.
Prix du voyage aller et retour 50 cents de quelque côté que l'on parte. 24 juil—3f

### Ligne régulière du haut de la côte.

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date:
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et les débarcadères intermédiaires

**ASSOMPTION,**

Part tous les LUNDIS à 5 heures p. m., et les VENDREDIS, à midi.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte,

**JEWEL,**

Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS à 5 heures p. m.
1er sept 17 E. RIVET, Agent.

### Rédaction—Corrections—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées....

J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.

Dr. C. TESTUT.

Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue de Chartres No 66. 25 mai—

### INSTITUTION CURTO.

**Pensionnat et Externat, coin St. Philippe et Prieur.**

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Ce cours d'[illegible] ... Allemand [illegible]

---

# CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
169 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC
19 juil 85—1an

## Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

# FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis **MONOGRAMMES** gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

## CHEMINS DE FER.

### Chemin de Fer Pontchartrain.

Les trains partent de la gare, au pied des Champs-Elysées, à 5:30, 7, 8, 9:30, 10:30 et 11:50 du matin, 1 et 2 h. de l'après-midi. Ils partent de la gare L. & N., au pied de la rue du Canal, toutes les demi-heures, de 3 h. de l'après-midi à 11 h. du soir. Tous les trains de bateaux partent de la rue du Canal.
11juin—

### LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

| Arrivée. | | Départ. | |
|---|---|---|---|
| No 1 | 9:00 A. M. | No 2 | 5:00 P. M. |
| No 3 | 6:50 P. M. | No 4 | 7:35 A. M. |
| No 5 | 10:00 A. M. | No 6 | 4:15 P. M. |

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. et V. et M. Les trains Nos 1 et 2 correspondent, à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
Les trains 3 et 4 vont de la Nlle-Orléans à Greenville.
Des "Pullman Buffet sleepers" accompagnent les trains de la Nlle-Orléans à Clifton Forge, Virginie, via White Sulphur Springs; aussi "Pullman and Monarch Sleepers", entre la Nlle-Orléans et Little Rock.
Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
A. J. KNAPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
24 nov—

### Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. Co.

| Départ de la N-Orléans. | Arrivée à la N-Orléans. |
|---|---|
| No 50 Local ....8:10 a m | No 19 Califo'a 7:40 a m |
| No 20 Califo'a 7:30 p m | No 51 Local 6:20 p m. |

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et Galveston sans changement, et avec un changement à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.

## ASSURANCES.

### Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

**Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.**

**Seizième Etat Annuel.**

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orleans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques de feu .... $495,464 05
Primes sur risques de mer .... 41,553 52
Primes sur risques de rivière .... 9,908 38
— $546,925 95
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885 .... 152,925 00
— $699,850 95
A déduire
Primes remboursées et réduction (Rebates) .... $24,640 18
Réassurances .... 107,189 75
Primes sur risques non terminés .... 136,280 00
— 268,109 93
Primes nettes acquises .... $431,741 02
A ajouter
Intérêts et profits et pertes .... 49,041 56
— $480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu .... $295,817 06
de marine .... 23,755 20
de rivière .... 3,112 66
Pertes non ajustées .... 75,500 00
— $398,184 92
Commission d'agences .... 75,402 41
Dépenses d'agences .... 8,865 20
Taxes et licences .... 3,062 89
Dépenses de bureau .... 28,172 46
Dépenses casuelles .... 3,496 72
— $517,124 60
— $36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885 .... $15,000 00

ACTIF.

Argent en caisse .... $36,120 33
$70,000 Bons des Etats Unis 4 0/0 .... 86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0 .... 71,400 00
$50,000 Bons consolidés de la Nlle-Orleans .... 52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans .... 57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi .... 15,000 00
— $317,675 93
Primes en voie de recouvrement .... 17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe .... 54,632 74
Prêts sur hypothèque .... 54,871 34
Effets à recevoir .... 2,885 00
Bons, actions et autres valeurs .... 12,819 52
Meubles et installations de bureaux .... 2,500 00
— $463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein .... $300,000 00
Dividendes non réclamés .... 2,640 00
Pertes non réglées .... 75,500 00
Primes sur risques non expirés .... 136,280 00
— $514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SERE, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire

## ASSURANCES.

### Crescent Insurance Company.

**67 et 69, rue du Camp,**
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

**CAPITAL EN ARGENT...$400,000**

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire

**Directeurs:**

| | |
|---|---|
| Joseph Bowling, | James T. Rood, |
| Geo. W. Sentell, | Sam'l H. Kennedy, |
| W. B. Conger, | Alfred Moulton, |
| U. Marinoni, | W. R. Lyman, |
| Harry L. Flash, | Chas. H. Dolsen, |
| J. J. Reiss, | S. C. Conlon, |
| Lucien Delery, | Charles Newman, |
| N. D. Wallace, | M. Gillis, |
| R. F. W. Bachman, | C. K. David, |
| Wm. Garig, | A. Rosenfield, |
| John D. Fisher, | Chas E. Rice, |
| Joseph Kohn, | Charles M. Whitney, |
| | D. R. Calder. |

**Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas.**
10 juil 85—1an

### COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

**49....Rue Carondelet....49**

NOUVELLE-ORLEANS, 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

PRIMES.

Sur risques d'incendie .... $413,670 73
Sur risques de rivières .... 35,801 27
Sur risques de mer .... 5,665 22
— $455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884 .... 144,500 43
— $599,637 65
A déduire—
Primes non terminées de 1885 .... $120,704 67
Primes remboursées .... 48,930 92
Réassurances .... 78,571 07
Escomptes et commissions .... 61,576 35
— $309,783 01
Primes nettes acquises .... $259,854 64
A ajouter—
Intérêt et escompte .... $45,265 44
Reçu pour sauvetage .... 1,895 65
Gain dans les valeurs du marché actif .... 6,009 81
— $53,170 90
Revenu net .... $313,025 54
A déduire, pertes payées—
Incendie $146,352 66
Rivière 9,601 57
Mer 1,028 19
— $156,982 42
Dépenses générales .... 10,933 74
Dépenses d'agences .... 21,234 97
Salaires et Board of Underwriters .... 25,691 86
Impressions, fournitures de bureau, annonces .... 3,714 73
Taxes d'Etat et de ville .... 15,429 58
— $233,987 30
— $79,038 24
Pertes non payées et non réglées .... 30,593 20
Profits nets .... $48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant .... $45,784 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Mississipi .... 25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valant .... 174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant .... 88,621 24
Billets pour primes, valant .... 23,720 39
Bons des Etats Unis, valeur du marché .... 123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché .... 261,732 07
Propriétés foncières, estimées à .... 147,900 00
Meubles de bureau .... 3,000 00
Comptes en voie de collection .... 57,866 69
Comptes dus par agents .... 4,144 98
Intérêt dus et échus sur prêts .... 2,701 83
Dû pour sauvetage .... 450 00
— $959,191 88

PASSIF.

Capital .... $700,000 00
Surplus .... 70,445 04
Primes non acquises .... 120,704 67
Pertes réglées et non réglées .... 30,593 20
Bills pour réassurances .... 9,250 07
Dividende dû le 31 décembre 1884 .... 198 90
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886 .... 28,000 00
— $959,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| John I. Noble, | A. Brittin, |
| John Chaffe, | John I. Adams, |
| Richard Milliken, | R. T. Buckner, |
| Samuel Friedlander, | Chas. E. Black, |
| R. M. Walmsley, | John V. Richards, |
| A. H. May, | Thomas Day, |
| Samuel H. Boyd, | Samuel Delgado, |
| Wm. J. Behan, | John P. Richardson |
| B. F. Eshleman, | Jas. T. Rodd, |
| C. J. Leeds, | John Phelps, |
| A. T. Janin, | Jules A. Blanc, |
| Louis Bush | W. H. Bofinger. |

## ASSURANCES.

Vingt-Huitième Tableau Annuel —DE LA—

### Compagnie d'Assurances HOPE

—DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 168 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Sur les risques d'incendie .... $409,245 28
Sur les risques de mer .... 54,324 83
Sur les risques de rivières .... 26,385 35
— $490,555 46
A ajouter: Primes non acquises de 1884 .... 83,989 23—$574,544 71
A ajouter: Intérêts, profits et pertes .... 20,871 00
— $595,415 71
A déduire: Pertes payées sur les risques d'incendie .... $183,905 58
do sur les risques de mer .... 25,498 63
do sur les risques de rivières .... 12,268 43
— $226,672 64
Taxes .... 8,187 43
Réassurances .... 28,410 67
Primes remboursées .... 60,352 31
Réfaction .... 73,992 27
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses .... 38,826 21—$429,442 53
— 165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 o/o payé en juillet 1885 .... 12,206 20
— $153,766 98
Dividende semi annuel de 5 o/o, payable à partir du 14 janvier 1886 .... 12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées .... 16,732 84
Montant reservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885 .... 104,534 14
Montant porté au fonds de réserve .... 20,000 00
— $153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques .... 26,316 67
Prêts sur nantissement .... 127,584 56
Effets pour primes .... 5,921 88
Billets à recevoir sur demande .... 9,513 86
Bons d'Etat et de ville .... 44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions .... 11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance .... 3,100 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc. .... 3,048 07
Biens fonciers .... 4,698 59
Primes en voie de perception .... 106,244 18
En caisse .... 60,885 79
Total actif .... $403,766 98

—PASSIF.—

Capital .... 250,000 00
Fonds de réserve .... 20,000 00
Réserve pour primes nonacquises .... 104,534 14
Pertes non réglées .... 16,732 84
Dividende de 5 o/o déclaré le 13 janvier 1886 .... 12,500 00
— $403,766 98

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886 il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.

### Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie .... $732,927 58
Primes maritimes .... 61,369 43
Primes de rivières .... 32,390 71
— $826,687 72
Primes acquises .... 126,977 35
Total primes .... $953,665 07
A déduire—
Primes non acquises .... $71,482 96
Primes remboursées .... 137,441 66
Réassurances .... 83,864 32
— $292,788 94
Primes nettes acquises .... $660,876 13
A ajouter—
Intérêt, loyers, sauvetage .... 41,094 95
Revenu net .... $701,971 08
A déduire—
Pertes d'incendies .... $416,516 28
Pertes maritimes .... 49,962 90
Pertes de rivières .... 12,218 12
— $478,696 30
Commissions .... 62,961 02
Taxes .... 20,966 06
Dépenses générales d'agences et change .... 19,253 14
Dépenses locales générales et salaires .... 49,182 41
Donations charitables .... 1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocat .... 3,129 55
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks .... 10,179 51
Profits et pertes .... 19,327 50
— 664,927 51
— $37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées .... 20,000 00
Profit net .... $17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :
Argent .... $84,904 59
Bons des Etats Unis 4 pour cent, Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange .... 242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association .... 31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre .... 102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau .... 74,839 55
Primes en voie de collection .... 49,278 67
Dû par compagnies d'assurances .... 12,151 85
Warrants d'Etat .... 150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre .... 475 92
— $547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle faite sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Jules Aldigé, | R. Gally, |
| Theo. Brierre, | Chas Lafitte, |
| E. J. Bobet, | Pierre Poutz, |
| E. Forestier, | A. Schreiber, |
| Chas T. Dugazon, | Chas E. Schmidt, |
| D. Fatjo, | J. Tuyès. |

## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurances du Sud, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

**Troisième Etat de Situation.**

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie .... $247,415 87
Sur risques de rivière .... 10,108 89
Sur risques de mer .... 9,398 08
— $266,922 84
Ajoutes: Primes non échues de 1884 .... 49,279 56
Total primes .... $316,202 40
Ajoutes: Intérêt et escomptes .... $20,543 51
Sauvetage .... 119 60
— 20,663 11
Total recettes .... $336,865 51
Déduises: Pertes payées sur incendies .... $109,803 74
Pertes payées sur rivières .... 231 67
Pertes payées sur mer .... 4,509 43
Total pertes payées .... $114,544 84
Primes remboursées et réductions .... 70,564 62
Réassurances .... 10,353 94
Taxes et licences .... 5,279 45
Frais — Bureau, agences, Bureau des Assureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc. .... 26,657 58
— 227,400 43
— $109,465 08
Réserves pour les primes non échues .... $60,589 31
Réserve pour pertes réglées et non réglées .... 20,823 35
Divers comptes non soldés de Décembre 1885 .... 1,314 93
Reliquat .... 26,737 49
— $109,465 08

ACTIF

Aux côtes du marché.

Comptant en caisse .... $86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent .... 49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman) .... 126,000 00
50,000 Bons à prime .... 49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande .... 47,677 37
Prêts sur premières hypothèques, immeubles en ville .... 6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle Orléans .... 2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City .... 3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle Orléans .... 100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard .... 50 00
Primes en voie de perception .... 35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc .... 2,000 00
— $408,941 80

Actions capital payées .... $300,000 00
Dividendes non réclamés .... 3,645 38
Réserve pour les primes non échues .... 60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées .... 20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885 .... 1,314 93
Fonds de réserve .... 3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt dividende de juillet 1885) .... 19,212 03
— $408,941 80

PASSIF.

Actions-capital payés .... $300,000 00
Dividendes non réclamés .... 3,645 38
Réserve pour les primes non échues .... 60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées .... 20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885 .... 1,314 93
Fonds de réserve .... 3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt dividende de juillet 1885) .... 19,212 03
— $408,941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.

NOUVELLE ORLEANS, 14 janvier 1886.
A une assemblée de la Direction de cette Compagnie tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande des profits de l'année 1885, le dividende intérêt semi annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital faisant HUIT POUR CENT en 1885.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire

### Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

**No 104, RUE DU CANAL.**

**Trente-deuxième Etat Annuel.**

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte.

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886 y compris les primes non échues de l'année précédente—
Sur les risques d'incendie .... $214,703 98
Sur les risques maritimes .... 10,987 55
Sur les risques de rivières .... 10,340 66
Primes totales .... $236,032 19
Moins primes non échues .... 65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886 .... $170,382 19

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie .... $88,584 58
Sur les risques maritimes .... 1,567 98
Sur les risques de rivières .... 1,489 79
Taxes et dépenses, moins l'intérêt .... 16,457 51
Réassurances et primes remboursées .... 14,995 43
— $123,095 29
Profits .... $47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant:
Propriétés foncières .... $252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres .... 52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements .... 129,032 88
Billets à recevoir .... 56,259 41
Primes en collection .... 24,306 56
Actions d'Assurances .... 800 00
Jugements sur billets hypothécaires .... 4,335 00
Comptant .... 38,733 83
— $558,586 36

L'exposé ci dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.
JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| D. A. Chaffraix, | Aristide Hopkins, |
| Jos A. Shakspeare, | Jno B. Lallande, |
| M. W. Smith, | Paul Fourchy, |
| W. H. Bofinger, | D. Fatjo, |
| Paul Capdevielle, | Alden McLellan, |
| | U. Bassetti. |

17 juin—1 mois

---

## PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les Rhumes, maladies de Poitrine, Douleurs, Rhumatismes, Foulures, Plaies, Brûlures. Dépôt central, rue St-Merri 20, à Paris. *New Orleans, MM. Rivet, Carrouché et toutes les Pharmacies.*

## SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses **Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses Coqueluches, Asthmes, etc.**, enfin dans tous les troubles de la circulation

## ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

*(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).*

La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. — Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature

*Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris*

DÉTAIL : DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

## VICHY

Administration: PARIS, 8 boulevard Montmartre.

**Grande-Grille**—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires etc.
**Hôpital**—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
**Célestins**—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
**Hauterive**—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
**EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE**
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR, MARCEL MAJEAU.

### LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

| Noms | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Algiers | New York | Alger |
| Amite | Florida Porte | Pic Tier |
| Ayrshire | Anvers | rue de |
| Amazonense | Liverpool | Pic Tier |
| City of Mexico | | Alger |
| Cydonia | United Kingdom | Gretna |
| Editor | Liverpool | 2e dist. 9 |
| Harlan | Veracruz | Alger |
| Prior | Hambourg et Brême | 5e rue |
| Sofia | | 1er dist. 12 |
| Sandringham | Aspinwall | 3e dist. 26 |
| Statesman | Liverpool | 2e dist. 10 |
| S. Oteri | Utilla | 1er dist. 15 |
| Sultana | Rouen | 1er dist. 18 |
| Whitney | Havane | Alger |
| NAVIRES. | | |
| Elise | Brême | 1er dist. 27 |
| Hermann | Brême | 1er dist. 35 |
| BARQUES. | | |
| Augusto | Trieste | 2e dist. 17 |
| Melchior Vidulich | Continent | 3e dist. 26 |
| GOELETTES. | | |
| Henrietta Esch | Tuxpan | Pic Tier |
| Rich'd B Locke | | Pic Tier |
| Seguin | Veracruz | 1er dist. 13 |
| Trieste | | 2e dist. 18 |

### Liste des navire partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.
Steamship Eureka Quick .... parti 24 juil
Steamship Hudson Freeman .... parti 31 juillet
Steamship Excelsior, Higgins .... parti 31 juillet
Steamship El Paso Quick .... parti 22 juillet
BATH ME
Navire Sofia Sprague .... en chargement 8 juillet
Goelette St Thomas Percy .... partie 20 juillet
LIVERPOOL.
Steamship Governor, Valiant .... parti 22 juil
Steamship Inventor Reynolds .... parti 21 juil
Steamship Norfolk, Wool-ten .... parti 20 juil
LONDRES
Steamship York City, Bena .... parti 22 juin
NEWPORT.
Steamship Architect, Jones .... parti 25 juillet
HAMBOURG.
Barque Port Royal Fie .... partie 9 juin
Goelette Genina, DeFreese .... partie 27 avril
REVAL
Navire Riverside, Langdon .... parti 22 juin
SANTOS
Barque Rosa et Amelia Guiseppe .... partie 28 mai
RIO DE JANEIRO
Steamship Lassell Hammond .... parti 14 juin

### Dix-neuvième état de situation annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

**De la Nouvelle-Orléans.**

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies .... $179,058 81
Primes sur les risques de mer .... 4,885 18
Primes sur les risques de rivières .... 5,356 64
Total des primes .... $189,300 63
Ajoutez Risques non échus de 1884 .... 37,026 32
Total des primes .... $226,326 95
Ajoutez Intérêt et profits et pertes .... $27,580 00
Moins les salaires et les frais généraux .... 11,764 03—15,815 97
Fonds de surplus de 1884 .... 15,000 00
Total .... $257,142 92
Pertes payées—
Sur les incendies .... $68,951 72
Sur les mers .... 1,420 56
Sur les rivières .... 5,683 75
— $76,056 03
Réassurances .... 35,211 89
Réductions et primes remboursées .... 48,364 21
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions .... 9,135 16
— 168,767 29
Profits .... $88,375 63
Réserve pour—
Primes non expirées .... $41,769 60
Primes non payées .... 7,268 06
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885 .... 10,000 00
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886 .... 10,000 00
Fonds de surplus, 1885 .... 17,000 00
Surplus .... 2,337 97
— $88,375 63

ACTIF.

Billets reçus pour primes .... $1,725 00
Primes en voie de collection .... 37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques .... 19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché .... 100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché .... 16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières .... 78,119 11
Meubles de bureau .... 2,102 40
Comptant en caisse et en banques .... 22,851 21—278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
(Signé) CHAS E. SEL, Notaire

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà allouée sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

## Athénée louisianais.

**Concours littéraire de 1886.**

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes:

LAFAYETTE EN AMÉRIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel, ALFRED MERCIER, P. O. Box 1216.

### MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No 18403.

Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit rendue.

Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne salut:

Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts inférieurs de la ville, par le ministère de son assistant dûment autorisé Alphonse Raboum Jr a adjugé au dit Jules Sabrier le dernier et plus offrant et en vertu du pouvoir dont il est investi comme le percepteur de taxes par la Législature de cet Etat, approuvée le 10 juillet 1884 et portant le No 82, la propriété ci-après décrite, et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 96, approuvé le 10 mars 1870, des statuts révisés de la Louisiane.

Donc, maintenant, que toutes personnes ici intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles ont droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, s'il y a eu informalité dans la procédure, publication, description ou adjudication faite à cette vente, ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque où de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété, ou par suite d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne devrait pas être approuvée et homologuée. A cette vente de la propriété ci-après décrite, Jules Sabrier en est devenu l'acquéreur au prix de deux cent quatre-vingt piastres et 37 sous.

Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 122 page 88.

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'îlet 316, borné par les rues Hôpital, Rochblave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 72 pieds de façade rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur; il est assessé au nom de Benj. W. Lauck, qui en est le possesseur et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1878 qui pesaient dessus.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District Nouvelle Orléans 23 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge
(Signé) GEO. P. CAZELAR, Sous-Greffier.
24juil—3fen 30j

### THE NEW-ORLEANS BEE,

**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.**

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

**Subscription Terms:**

**By Mail—Payable in advance, postage prepaid.**

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

**Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.**

Per annum, $3; six months, $1 50; three months, 75 cents.

### [illegible]

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 26 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 11 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Esplanade
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St Bernard.
412 Labarre et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poets et Urquhart
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Grands-hommes
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis
716 Reynes et Dauphine.

### SIXIEME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, et l'Avenue de Louisiane et rue Tolédano
4 Coin des rues Tolédano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Fonche.
9 Coin des rues Pension et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyet Pitt
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavia.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lowline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—F. Duffour vs. ses créanciers—No 18,404—Division "C"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire F. Duffour soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Jules F. Meunier notaire en cette ville le JEUDI 26me jour d'août 1886 à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit F. Duffour et pour nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que James Timony Esq avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire
Nouvelle-Orléans 23 juillet 1886
Signé N. H. RIGHTOR
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. L. A. Montoe, juge de la dite Cour Division C, maintenant absent en congé
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
24 juin—3f au 26 aout

## ANNONCES JUDICIAIRES

### MONITION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut.

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshal des Etats Unis pour le district oriental de la Louisiane le 12 juin 1886 en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,297 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'étant adressé à la dite cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir, les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No 96 approuvée le 10 mars 1870.

Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent qu'elles sont citées et prévenues, au nom des Etats Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel s'est opérée la vente ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description ou dans l'époque fixée pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque, de donner, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,297 du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats Unis enregistré au bureau du Conservateur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1 Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les ustensiles, vacuum pans, réservoirs, cuve, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tous droits, toutes voies, tous privilèges et accessoires, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit :

Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilie, sous voyer de la ville, daté du 25 octobre 1851, annexé, pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 nov 1851, et mesurant vingt trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée) vingt trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St Joseph, et cent vingt cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, le séparant de la propriété de P. Tulane. Un autre terrain mesurant environ vingt trois pieds de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), sur cent vingt deux pieds neuf pouces et un tiers sur cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan déposé, pour qu'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi, sur un plan de Pilie & Murray, daté du 3 mars 1869. Le dit terrain cent six mesure dix neuf pieds six pouces deux lignes de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur, et le terrain cent sept mesure dix neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité dans le bureau de l'ancien notaire Stark mesurant vingt un pieds, quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds, onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant vingt pieds plus ou moins, faisant face à la rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), sur cent douze pieds, un pouce, plus ou moins de profondeur. Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de J. A. D'Hemecourt voyer, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers notaire en cette ville, le 25 octobre 1871; et mesurant dix neuf pieds, deux pouces de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds de largeur à l'arrière, cent onze pieds cinq pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Julie et cent douze pieds, deux pouces deux lignes de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue St. Joseph. Trois terrains désignés par les numéros quatre, cinq et six sur un plan de C. F. Zimpel, daté du 8 février 1835 et mesurant comme suit: Le terrain numéro quatre, environ vingt-un pieds cinq pouces de façade rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le terrain cinq vingt un pieds cinq pouces de façade rue du Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le terrain numéro six, vingt un pieds cinq pouces de façade rue du Commerce sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le tout plus ou moins. Aussi le tout et séparément, la machine, les appareils, ustensiles et dépendances et toutes les actions de propriété partielle contenus dans la bâtisse et il y est un exposé dont une liste détaillée de l'inventaire est annexée pour que l'on s'y réfère, à un acte passé devant Andrew Hero Jr notaire de cette ville le 30 janvier 1883.

2 Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet précédemment décrit borné par les rues Peters (ci devant Nouvelle Levée) St Joseph Commerce et Julie désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un plan de Louis H Pilie, sous voyer de la ville sous la date du 30 septembre 1880, déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Hero Jr. notaire le plan No 51. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit: Les terrains numéros un et deux ont chacun trente deux pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement rue Nouvelle Levée, trente-deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent un pieds, le côté du numéro un le plus rapproché de la rue St Joseph, et cent onze pieds sept lignes sur la ligne de division entre les numéros un et deux, et cent dix sept pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot numéro deux le plus rapproché de la rue Julie, et les lots numéros trois et quatre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun trente-deux pieds sept pouces de face à la rue Commerce trente-deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de dix huit pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot numéro trois le plus rapproché de la rue Julie, ont onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les lots numéros trois et quatre et cent dix pieds six pouces sur la ligne de profondeur du côté du lot numéro quatre le plus rapproché de la rue St Joseph. Les dits quatre lots composent un corps ou portion de terre avec une façade de soixante cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle Levée) et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Commerce, sur laquelle rue ils ont une façade de soixante cinq pieds dix pouces et ce sont les mêmes lots désignés par les lettres G H I J d'après un plan de Pilie enregistré au bureau de R. Lavergne ex notaire en cette ville.

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au troisième jour de septembre A. D. 1907, de la dite Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail du fond de l'éducation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie désigné comme lot numéro deux et mesurant (au pied américain) dix huit pieds dix pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur à peu près cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et cent vingt-quatre pieds six pouces de profondeur sur la ligne du dit lot étant désigné par les mots la propriété de Paul Tulane sur un plan fait par A. de Armas député voyer annexé pour référence à un acte passé pardevant le soussigné Andrew Hero Jr. notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte pardevant Andrew Hero Jr. notaire en date du 21 mars 1883, en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci dessus.

Témoin, l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle Orléans ce 19me jour de Juillet A. D. mil huit cent quatre-vingt six et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique la 111me Année.
(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge

Bureau du Greffier. Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886
E. R. HUNT, Greffier
Par A. J. CARTER, Député Greffier.
24 juil—7,14,21,24 août

---

## FEUILLETON.

No 4. Commencé le 28 juillet.

# L'Ami du Mari

Par Jules Mary.

—Suite—

—Je suis bien heureux, Catherine, je vous vois à présent comme je veux, je ne suis pas exigeant; je ne demande qu'à vous voir ainsi, près de moi, toujours....

—Et cela vous est un nouveau sujet d'inquiétude, n'est-ce pas?.... Après m'avoir connue aimant le monde, s'apercevoir soudain que je le quitte sans regret. Qu'est-ce qu'une résolution si bizarre peut cacher de terrible?

—Vous riez, Catherine, alors que je tremble de vous perdre.

—Et vous ne devinez pas?

—Non.

—Vous ne voyez pas que je suis souffrante?.... Que j'ai les yeux cernés, comme par un grand chagrin.... alors, au contraire, que j'éprouve une grande joie?.... que....

—Catherine! dit-il transporté, la prenant dans ses bras....

—Eh bien oui.... mais ne me serrez pas si fort, vous m'étouffez!

—C'est vrai.... C'est bien vrai?....

—Vous ne m'en croyez pas capable? Qui sait?.... Je serai peut-être une bonne mère....

De fait, elle sembla changée. Pendant les longs mois de sa grossesse, elle n'eut pas une plainte, pas une impatience, supporta vaillamment l'ennui de rester au logis—fardeau plus lourd pour elle que les indispositions multiples particulières à son état. Elle sortait cependant parfois à pied, pendant quelques minutes, se promenait dans les environs, soit qu'elle allât vers le village d'Arques, lequel n'était pas loin, soit que traversant Dieppe, elle se rendît sur le rivage, non plus aux mêmes heures qu'autrefois, mais le matin, de bonne heure, ou le soir très tard, quand la ville était à peine éveillée ou déjà dormait.

Elle parut pour un temps avoir abandonné toute idée de coquetterie, car elle n'essaya même point, par un artifice de toilette, de dissimuler la difformité de sa taille. Elle en était fière, se sentait comme rehaussée dans son esprit par cette maternité qu'elle n'avait pas espérée et sur laquelle elle comptait maintenant.

Soif d'inconnu, toujours, car tout pour elle se résumait en curiosité surexcitée et curiosité satisfaite. Cet état nouveau l'amusait parce qu'elle y voyait une sensation nouvelle. Et puis, ne se faisant pas—ainsi qu'elle l'avait dit à Holgan—plus mauvaise qu'elle ne l'était en réalité, elle espérait, au fond du cœur, que l'amour maternel, se développant brusquement en son âme, l'attacherait au foyer de son mari, en donnant un aliment à son imagination. L'enfant qui viendrait, aurait-elle assez de ses journées et de ses nuits pour le cajoler, le fêter, le manger de caresses et l'approvisionner de baisers?.... Un enfant!.... N'était-ce pas une préoccupation constante, un perpétuel enchantement, une surprise à toute heure renouvelée?

Holgan ne devinait guère les secrets espoirs de Catherine. Sa droite nature se refusait à comprendre un pareil raffinement de sensations; une chose, en ce qu'il voyait, était faite seulement pour le frapper, c'est que sa femme lui était rendue, alors qu'il l'avait crue perdue pour toujours et sa joie s'épanchait en naïvetés tendres, qui souvent arrivaient jusqu'aux délicatesses d'amour les plus subtiles.

Catherine mit au monde une fille qui reçut le nom de Berthe et qu'elle aima comme une folle, avec une intempérance d'amour, pendant quelques mois.

Après quoi, ennuyée, n'ayant pas trouvé là ce qu'elle cherchait—la satisfaction suprême—elle abandonna Berthe aux soins d'une nourrice.

Et Holgan se retrouva seul, comme autrefois, voyant sa femme de loin en loin, affairée, nerveuse—et cette fois, hélas! ayant beau chercher dans sa tête, ne découvrant pas ce qui la retiendrait!

La solitude lui parut bientôt très lourde. Non pas qu'il cherchât un confident, mais il avait besoin de voir autour de lui des figures souriantes. L'agitation perpétuelle et l'indifférence de sa femme, absorbée par les distractions au milieu desquelles elle s'était jetée avec ivresse, le fatiguaient singulièrement. Il avait négligé ses anciens amis du Pollet; il leur avait même fermé sa porte, mais il les connaissait, il ne doutait pas qu'il serait reçu à bras ouverts. Il ne pensait pas à la possibilité de leur rancune et il les jugeait bien. On le revit donc dans le faubourg, un soir, avec des pêcheurs. Il y eut franche lippée et l'on fit maintes stations de goguettes en goguettes, aux *Trois-Couleurs* et à la *Cité de Limes*.

On rencontra la bande, cette nuit-là, un peu dans tous les quartiers, faisant tapage et passant en revue le répertoire des chansons de bord.

Holgan essaya de s'étourdir, mais point n'y réussit. Il resta calme et triste, riant seulement du bout des lèvres, quand les autres avaient l'œil sur lui. Fleuriot, seul—très gris, celui-là—remarquait sa préoccupation et s'employait à la dissiper. Un bras passé sous le bras de l'ancien parqueyeur, il le forçait à quelques zig-zags, en ne lui ménageant pas les remontrances ou en lui serinant un couplet à l'oreille, comptant faire revivre ainsi, dans l'âme de son matelot, les bruyantes parties d'autrefois.

—Dis donc, Jean, te rappelles-tu la chanson du vieux Duquesne?

Aux ennemis demandez son histoire
Elle est écrite avec leur sang.

—En avons-nous fait, tout de même, de ces farces?

Il riait, puis s'attendrissait au souvenir de quelque aventure, de quelque tragique histoire, et il entonnait d'une voix tremblante de larmes une mélancolique chanson:

Devant son pauvre crucifix
La bonne femme attend son fils,

Quand des marins courent une bordée, il est rare que la fête, sitôt qu'elle ait commencé la veille, finisse avant l'aube du lendemain. La bande s'était diminuée sensiblement, laissant un peu partout, dans les recoins ou sur des bancs, quelque pêcheur à demi endormi, qui murmurait encore d'un ton plaintif;

Hélas! tout l'hiver passera
Et puis la vieille pleurera.

De telle sorte qu'un matin Fleuriot et Holgan se trouvèrent seuls sur le port, cahotant, trébuchant et roulant au travers des ballots, des tas de [illegible] pour le lest, des amas de planches, des cordages.

Fleuriot, pour la forme cette fois, car il était si enroué qu'on ne l'entendait plus, essayait encore de lancer un couplet, comme un défi à la population des terriens, sauvages, faillis-biens et éléphants, qui s'éveillaient, ouvrant portes et fenêtres et saluant le soleil.

Puis il se laissa choir, harrassé, le dos contre une borne, et la tête sur la poitrine, les mains sur le pavé, instantanément il ronfla.

Jean Holgan resta debout, auprès de lui, les yeux fixés sur les bateaux qui allaient partir, la mer étant haute. On le reconnut, d'un chalutier qui appareillait. On lui cria bonjour. Il n'entendit pas. Soucieux, ses pensées étaient graves. Il avait cherché l'ivresse pour oublier, au moins une nuit, au moins un jour, il n'avait pas trouvé l'ivresse, et au lieu d'oublier, voilà que ses souvenirs s'éclairaient comme illuminés par le soleil qui brillait au-dessus de sa tête. Il revit sa première rencontre avec Catherine et tous les incidents de sa vie, et ses déboires, ses détresses, sa rage secrète d'être impuissant à se faire aimer. Un mot du notaire Maduré lui revenait à présent, qu'il n'avait pas compris autrefois:

—Catherine n'est pas de celles qu'on épouse, mon cher monsieur!

Parbleu! il disait vrai, le notaire! Mais le pêcheur n'était-il pas fou, en ce temps-là?—Avait-il sa raison, maintenant?

Sa pensée s'en allait ainsi, au hasard des souvenirs, quand soudain, près de lui, un grand cri retentit.

Holgan baissa les yeux et vit, tournoyant deux fois dans le vide, une fillette qui tomba dans le bassin où elle s'engloutit avec la lourdeur d'une pierre, disparaissant sous les bateaux. L'eau profonde de l'abîme fut à peine agitée et reprit son immobilité aussitôt.

—Ma fille se noie! Au secours! au secours!

Et avec un cri d'agonie, strident, aigu, une femme âgée, celle qui accompagnait l'enfant, roula évanouie sur le port, sa tête portant sur les pieds de Holgan, ses mains jointes, autour des jambes du pêcheur, comme une suprême supplication.

L'homme n'hésita pas. Il se fut reproché cette hésitation comme un crime. Et puis, il l'avait dit: il ne réfléchissait jamais, devant le péril. D'un brusque geste il se débarrassa de son paletot, fit un bond et l'on ne vit plus rien, que l'eau noire, toujours tranquille.

Des passants s'amassaient sur le quai. Les bateaux d'alentour détachaient leurs canots. Mais ils fussent arrivés trop tard. Un murmure circula dans la foule, au milieu du solennel silence:

—C'est Jean Holgan qui est à l'eau, Jean Holgan du Pollet!

—Ah bien! il la sauvera, dit-on, ou il ne reviendra pas.

Une minute s'écoula, mortellement longue. Ceux qui étaient là, le cœur serré par l'angoisse, n'osaient plus parler. Quelques-uns s'en allèrent, d'autres regardèrent le haut des mâts, pour distraire leur émotion. Fleuriot, contre sa borne, s'étant mis à ronfler, un pêcheur le réveilla, d'un coup de pied dans les côtes. Deux mots, qu'on lui dit, le dégrisèrent. Il voulut s'élancer au secours de Holgan. On le retint. Alors, honteux, comme d'une lâcheté commise, il attendit, penché, la bouche entr'ouverte, tout pâle. Ce fut lui qui cria:

—Le voilà! Je le vois! Il passe sous le bateau! Il est sauvé!....

La mère, revenant à elle, se dressa, écartant tout le monde....

—Mon enfant! mon enfant!!.. A-t-il mon enfant?....

—Puisqu'on vous dit, fit-on qu'il ne serait pas revenu sans cela!!....

Holgan apparut, à bout de forces, soutenant d'un bras la fillette hors de l'eau. Un canot le recueillit. Il voulut s'y tenir debout, par fanfaronnade, dans son naïf orgueil de colosse, mais il s'effondra sur lui-même et resta au fond, immobile, sans vie....

On hissa sur le quai sauveur et sauvée et pendant qu'un médecin, accouru en toute hâte, prodiguait ses soins à la noyée, Jean revenait à lui, secouait ses vêtements trempés et s'en allait, d'un pas chancelant, bras dessus bras dessous avec Fleuriot, suivi par les bravos répétés de la foule, témoin de son dévouement.

Quand Catherine, apprenant ce qu'il avait fait, le vit, elle le trouva ridicule. Le mot de sa mère lui revint à l'esprit:

—Décidément, c'est un terre-neuve!!

Et elle haussa les épaules.

Au courant de l'après-midi, Jean était en train de fumer au fond du jardin, derrière les arbres, en se cachant de sa femme. On sonna à la grille. Un domestique introduisit plusieurs personnes qui se dirigèrent vers la maison et accourut prévenir Holgan. Le pêcheur entra au salon où il trouva Catherine qui recevait des étrangers; il salua gauchement. Une vieille dame se leva, se jeta sur ses mains et les embrassa follement, avec des sanglots. Et quand elle s'en fut ainsi donné à cœur joie, et que, s'éloignant un peu, elle regarda Holgan à travers ses larmes, un jeune homme, à la physionomie expressive, grand, élancé, robuste, s'avança à son tour, très ému:

—Monsieur, dit-il, en sauvant cette enfant, vous avez en même temps sauvé la vie de ma mère, qui n'eut pas résisté à un aussi terrible malheur. A ma sœur et à moi, vous avez épargné une douleur atroce, un éternel regret; Reine est la fille de notre frère et nous la considérons un peu comme notre fille.

Holgan, gêné, balbutia:

—Je suis enchanté, monsieur, enchanté.... mais ça ne vaut pas tant de remerciements, allez, c'est si facile!....

Comme il s'était assis, la petite grimpa sur lui et mit les bras autour de son cou.

—Tu seras notre ami et tu viendras souvent nous voir....

—Certainement, mademoiselle, je n'y manquerai pas....

Il jeta un coup d'œil craintif sur ces étrangers pour le bonheur desquels il avait failli périr. Mme Barbarain, essuyant ses pleurs, le considérait avec une tendresse infinie; Thérèse, sa fille et Gilbert, son fils, lui souriaient, pendant que Reine lui appliquait de toutes ses forces de gros baisers bruyants sur les joues. Et une chaleur montait à son âme; ces visages heureux, où la joie se lisait, ces phrases inachevées qui ne pouvaient exprimer l'immensité d'un bonheur soudain, succédant à une effroyable épouvante, cette reconnaissance qui faisait déborder ces larmes, tout cela éclaira sa tristesse d'un rayon de soleil. Certes, il était blasé sur de pareilles effusions. Mais autrefois, l'insouciance l'empêchait de les entendre. A présent, elles réchauffaient son cœur.

—J'irai, dit-il, oui, j'irai, n'est-ce pas, Catherine, nous irons?

Celle-ci n'avait pas fait un geste, pas prononcé une parole, depuis que ces gens étaient là. A quoi pensait-elle? Holgan se retourna de son côté. Il la vit plus pâle que d'habitude et il y avait je ne sais quelles lueurs inaccoutumées dans ses yeux de velours noir. Elle regardait Gilbert et tressaillit soudain, lorsque son mari parla. Elle remercia; c'était à Gilbert qu'elle s'adressait.

Ils prirent congé de Holgan et de sa femme; il avait été convenu que le lendemain tous les deux iraient chez les Barbarain passer la soirée. On avait hâte de se connaître davantage. Holgan sortit pour les reconduire et Catherine restée seule dans le salon, s'approcha de la fenêtre, écarta les rideaux du bout du doigt et regarda Gilbert qui s'éloignait, le suivant aussi longtemps qu'il fut visible.

Et quand il eut disparu, laissant retomber le rideau, elle alla s'étendre sur un canapé où demi-couchée, les yeux grands ouverts, elle rêva.

Le lendemain, ce fut elle la première qui parla de la visite qu'on avait promise.

—Alors, cela ne vous déplait pas trop? fit Holgan. Bien que ces gens paraissent aimables, je ne voudrais pas vous imposer l'ennui de les fréquenter. Dites un mot et j'enverrai un domestique nous excuser et prier qu'on ne nous attende pas.

A son grand étonnement, elle déclara qu'au lieu d'un ennui, ce serait un plaisir, que Mme Barbarain la séduisait et qu'elle se sentait attirée vers elle par une sympathie soudaine. Thérèse aussi paraissait une douce créature, pas jolie, c'est vrai, mais fine et intelligente. Enfin, elle ne serait pas fâchée de voir Jean se lier avec Gilbert, ce qui lui donnerait de cette façon un ami de son monde, de même fortune sans doute, en tous cas, mieux élevé que les pêcheurs du Pollet dont il faisait ordinairement sa compagnie.

Holgan n'avait pas besoin de tant de raisons pour être convaincu....

On se rendit chez les Barbarain. Cette soirée fut suivie de beaucoup d'autres. On se connut vite. Mme Barbarain, quoique riche, vivait modestement chez elle, dans une intimité patriarcale. Elle voyait peu de monde. Son fils aîné, lieutenant de vaisseau, était absent pendant des années entières. Entre Thérèse et Gilbert, elle consacrait son temps à l'éducation de Reine, l'enfant sauvée par Holgan. Gilbert, sorti depuis deux ans de l'Ecole Polytechnique, était ingénieur de la marine. Très grand, souple, il portait fièrement la tête; son visage pâle, encadré par des favoris, était éclairé par des yeux couleur acajou, dont le regard accusait autant d'énergie que de bonté. Il semblait avoir pris pour lui seul tout ce que la nature avait voulu répartir de beauté aux enfants de Mme Barbarain. Thérèse, en effet, malingre et souffreteuse, avait les traits irréguliers, le teint gris. Elle paraissait mal à l'aise dans ses vêtements, presque uniformément bruns, qui livraient le secret de ses épaules maigres et de sa taille droite et sans grâce; la nature ne l'avait pas entièrement sacrifiée, cependant; car elle lui avait donné des yeux superbes, d'un bleu sombre, aux paupières lourdes, des lèvres rouges, des mains irréprochables.

Thérèse et Gilbert aimaient leur mère à l'adoration, d'une affection exclusive qui remplissait leur cœur, et jusqu'à ce jour avait suffi à leurs besoins d'épanchement. Ni l'un ni l'autre n'avait encore songé à aimer d'amour. Ils se laissaient aller, tous les trois, au courant de ce bonheur toujours le même, [illegible] nait tous les lendemains les joies de la veille. Une grande douleur, une seule, depuis bien des années, avait passé sur ces âmes: la mort de la mère de Reine. Puis le temps avait adouci ce souvenir. L'oubli n'était pas venu, mais le regret était moins cruel. La chute de l'enfant dans le bassin de Dieppe avait failli bouleverser leur vie pour la seconde fois. Habituée au calme d'une existence douce, allant à une vieillesse sereine, entourée de ses trois enfants qui éloignaient d'elle l'apparence même d'un souci, la mère vit, dans le malheur qui avait failli la frapper, comme un avertissement suprême que des épreuves l'attendaient.

—J'ai été jusqu'aujourd'hui trop heureuse, se dit-elle. Il y a dans la vie de chacun de nous une part de joies, bien petite, et une grande part de larmes. Mes joies ont été nombreuses.... que seront mes douleurs?

IV.

Les familles furent bientôt très liées et prirent deux jours de la semaine où elles se virent régulièrement. En même temps, et comme si cette amitié eût suffi à Catherine pour lui faire oublier ses triomphes de jolie femme, elle donna pour la seconde fois au pêcheur le spectacle d'un changement d'humeur, d'un caprice soudain en ne sortant plus guère, en négligeant le monde et les connaissances qu'elle y avait formées. Jean Holgan ne fut pas éloigné de croire que ce revirement était dû à l'influence et aux salutaires conseils de Mme Barbarain. La bonne dame paraissait éprouver une affection très vive pour Catherine qui, du reste, avait déployé pour la conquérir ses séductions les plus captivantes. La Parisienne se faisait à plaisir douce et souple et prévenante. Elle n'avait des rudesses que pour Holgan. Encore ces rudesses n'étaient-elles plus que des impatiences, [illegible] plus rares de jour en jour, et [illegible] depuis quelque temps d'une [illegible] d'un geste amical.

(A continuer.)